

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018

Secrétaires : Bernadette EL ASRI et Pierre PONTVIANNE

Excusée : Christine MAGAUD pouvoir à Mireille LAINEZ

Absente : Isabelle DELORME

Approbation du compte-rendu du 2 mars 2018

PERSONNEL

Bernard CLAVIER en longue maladie jusqu'au 13 juillet 2018.

Marie-Pierre VRAY est toujours en disponibilité.

Le contrat de Florian est renouvelable jusqu'au 13 juillet 2018. Une création de poste est envisageable après. Cette question sera remise à l'ordre du jour prochainement.

Réouverture d'une troisième maternelle à la rentrée 2018 entraînant une demande d'ATSEM de la part du directeur de l'école. Affaire à suivre.

Pas de recrutement d'emploi saisonnier d'été cette année.

Participation MNT : participation de la commune de 80% pour tous les agents à compter du 01/04/2018 (concerne titulaires et stagiaires).

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Budget Périscolaire

* Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 81 430.78 €, avec une subvention d'équilibre de la commune de 9169.63€.

* Investissement : aucune opération n'est votée sur cette section.

Le Compte Administratif 2017 et le compte de Gestion 2017 du Budget Annexe « Périscolaire » sont approuvés à l'unanimité.

Budget Commune

* Fonctionnement : la section fait apparaître un excédent de 458 334.89 € qui est affecté comme suit :

- 250 000 € en excédent de fonctionnement capitalisé (recette investissement 2018)

- 208334.89 € en excédent de fonctionnement reporté

* Investissement : la section fait apparaître un excédent de 372 767.37 € qui sera repris en 2018.

Le Compte Administratif 2017 et le compte de Gestion 2017 sont approuvés à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Budget Périscolaire

* Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 89 989 €, avec une subvention d'équilibre de la commune de 32859€ (subvention d'équilibre en augmentation car les recettes (rembt frais de personnels) sont moindres, suite à la suppression des emplois aidés).

* Investissement : aucune opération en investissement.

Budget Commune

* Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 029 046 €. A noter que la commune ne connaît pas encore les dotations de l'état : un point sera fait au prochain conseil sur ces dotations.

* investissement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 972 339 €

Les principaux travaux prévus sont :

-aménagement de la Maison Boyer (suite et fin)

-porte de l'église, aménagements au City Stade ...

-voirie et éclairage public (Loire Forez)

-4 projets sont susceptibles d'être lancés en 2018 (vote à bulletins secrets)

Réhabilitation Maison « gîtes » place de l'Eglise (14 voix Pour)

Achat de matériel (véhicule, tondeuse...) (14 voix Pour)

Aménagement zone Fangeat si possibilité d'achat de terrains (13voix pour 1 Contre)

Terrain de foot d'entraînement en synthétique (dans la limite de 200 000 €, prise en charge de 40% par la Mairie soit 80 000 €) (12 voix Pour et 2 abstentions)

Aucun emprunt n'est prévu au budget pour réaliser les travaux d'investissement .

Vote des taux d'imposition 2018 :

Comme en 2017 : pas d'augmentation des taux : les taux suivants sont maintenus, à savoir :

Taxe d'habitation : 9.31 %

Foncier Bâti : 16.92 %

Foncier Non Bâti : 47.37%

Subventions votées :

Diverses subventions sont votées : aides aux voyages scolaires, associations (Football Club, Restos du Cœur, Secours Populaire, Amical des Pompiers, Ass pour Don de Sang Bénévole) pour un montant total de 2423.75€

D'autres subventions pourront être votées en cours d'année

Les Budgets Primitifs 2018 sont votés à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

Un supplément de travaux pour la maison BOYER (commerce et aménagement des abords) a engendré un surcoût financier de 1207,60€.

Inauguration de la Maison BOYER le samedi 28 avril 2018 (chapiteaux installés dans la cour de l'ancienne école). Les invitations ont été envoyées aux élus, aux entreprises... et distribuées aux habitants de la commune.

Location des appartements : le prix des loyers a été défini ainsi que la part des charges.

La toiture de l'ancienne cantine a été refaite.

Prochaine réunion du PLU le mardi 17 avril 2018 à LURIECQ.

Le devis pour le mur en bordure du chemin du Tennis de l'entreprise DAURELLE a été accepté (6600€ HT) .

VOIRIE

Projet revu à la baisse, seul le parking de l'école et la Croix Neuve sont conservés.

La réfection de la route du Fangeat est ajournée.

SIEL : une convention est passée pour l'armoire fibre optique sur le parking REZO.

PC SOTHAF à la Gravoux : un registre est à disposition à la Mairie suite à une enquête publique.

Pour le logiciel cantine-garderie le conseil donne son accord pour choisir le meilleur outil.

Eplucheuse pour la cantine : 2 devis ont été reçus. Le choix sera défini avec le cuisinier.

LFA : convention signée pour mise à disposition de la salle ERA le 31/05/2018.

Réunion CCAS le samedi 7 avril à 10h00.

Prochain conseil le lundi 30 avril 2018.